

TD 03
CONSTITUTION D'UNE S.A. (1)

- **Objectif(s) :**
 - Constitution du capital d'une Société Anonyme.
- **Pré-requis :**
 - Maitrise des techniques comptables,
 - Connaissances juridiques en droit commercial et en droit des sociétés.
- **Modalités :**
 - Exemple de constitution du capital dans une Société Anonyme.
- **Durée indicative :**
 - 2 heures.

TABLE DES MATIERES

Enoncé :	2
Travail à faire :	2
Document :	2
Annexes :	3
• Annexe 1 :	3
• Annexe 2 :	3
Correction :	4
• Travail 1 :	4
• Travail 2 :	4
• Travail 3 :	5

Enoncé :

On vous communique la chronologie des opérations de constitution d'une Société Anonyme dans le courant de l'année 200N.

- **1^{er} août 200N** : Signature des statuts fixant le montant du capital à 250 000 € (soit 1 250 actions de 200 € de valeur nominale). Les apports (en numéraire uniquement) sont libérés du minimum légal (50 %) par virement bancaire sur le compte ouvert auprès de la Banque Tarneaud au nom de la société MAG.
- **5 août 200N** : Frais de constitution d'un montant de 2 500 € (pas de TVA), réglés par chèque bancaire. Il est décidé d'enregistrer ces frais directement dans un compte d'immobilisation en vue de les amortir sur 5 ans.
- **1^{er} octobre 200N** : Appel du 3^{ème} quart du capital.
- **15 octobre 200N** : Libération (virement) du 3^{ème} quart du capital appelé le 1^{er} octobre 200N.
- **1^{er} décembre 200N** : Appel du dernier quart du capital.
- **15 décembre 200N** : Libération (virement) du dernier quart du capital appelé le 1^{er} décembre 200N.

On met à votre disposition le document et les annexes suivants :

- **Document** : Extraits du plan comptable de la société.
- **Annexe 1** : Bordereau de saisie – Journal Unique – Année 200N (à compléter).
- **Annexe 2** : Bilan d'ouverture (à compléter).

Travail à faire :

En utilisant le document et les annexes fournis,

1°) Comptabiliser les opérations de constitution au journal de la société.

2°) Présenter le bilan de la société MAG au 5 août 200N.

3°) Rappeler les principales caractéristiques de la Société Anonyme.

Document :

EXTRAITS DU PLAN COMPTABLE DE LA S.A. MAG

Compte 101. Capital.

Compte 1011. Capital souscrit – non appelé.

Compte 1012. Capital souscrit – appelé, non versé.

Compte 1013. Capital souscrit – appelé, versé.

Compte 109. Actionnaires : capital souscrit non appelé

Compte 2011. Frais de constitution.

Compte 45621. Actionnaires – Capital souscrit et appelé, non versé.

Compte 5121. Banque Tarneaud.

Annexes :

- Annexe 1 :**

Bordereau de saisie - Journal Unique - S.A. MAG - Année 200N					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
200N			Promesses d'apport Fraction non appelée		
200N			Promesses d'apport Fraction appelée		
200N			Libération des apports en numéraire		
200N			Constatation du capital appelé et versé		
200N			Paieement des frais de constitution		
200N			Appel du 3ème quart du capital		
200N			Constatation du capital appelé et non versé		
200N			Libération du 3ème quart du capital		
200N			Constatation du capital appelé et versé		
200N			Appel du dernier quart du capital		
200N			Constatation du capital appelé et non versé		
200N			Libération du dernier quart du capital		
200N			Constatation du capital appelé et versé		
200N			Constatation du capital intégralement libéré		
Totaux					

- Annexe 2 :**

Bilan d'ouverture simplifié de la S.A. MAG au 5 août 200N			
ACTIF		PASSIF	
Postes	Net	Postes	Montants
Actif immobilisé :		Capitaux propres :	
Actif circulant :		dont versé :	
		Dettes :	
Total		Total	

Correction :

• **Travail 1 :**

Bordereau de saisie - Journal Unique - S.A. MAG - Année 200N					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
1-août 200N	109 1011	Actionnaires : capital souscrit - non appelé Capital souscrit - non appelé	Promesses d'apport Fraction non appelée	125 000,00	125 000,00
1-août 200N	45621 1012	Actionnaires - capital souscrit et appelé, non versé Capital souscrit - appelé, non versé	Promesses d'apport Fraction appelée	125 000,00	125 000,00
1-août 200N	5121 45621	Banque Tarneaud Actionnaires - capital souscrit et appelé, non versé	Libération des apports en numéraire	125 000,00	125 000,00
1-août 200N	1012 1013	Capital souscrit - appelé, non versé Capital souscrit - appelé, versé	Constatation du capital appelé et versé	125 000,00	125 000,00
5-août 200N	2011 5121	Frais de constitution Banque Tarneaud	Paieement des frais de constitution	2 500,00	2 500,00
1-oct. 200N	45621 109	Actionnaires - capital souscrit et appelé, non versé Actionnaires : capital souscrit - non appelé	Appel du 3ème quart du capital	62 500,00	62 500,00
1-oct. 200N	1011 1012	Capital souscrit - non appelé Capital souscrit - appelé, non versé	Constatation du capital appelé et non versé	62 500,00	62 500,00
15-oct. 200N	5121 45621	Banque Tarneaud Actionnaires - capital souscrit et appelé, non versé	Libération du 3ème quart du capital	62 500,00	62 500,00
15-oct. 200N	1012 1013	Capital souscrit - appelé, non versé Capital souscrit - appelé, versé	Constatation du capital appelé et versé	62 500,00	62 500,00
1-déc. 200N	45621 109	Actionnaires - capital souscrit et appelé, non versé Actionnaires : capital souscrit - non appelé	Appel du dernier quart du capital	62 500,00	62 500,00
1-déc. 200N	1011 1012	Capital souscrit - non appelé Capital souscrit - appelé, non versé	Constatation du capital appelé et non versé	62 500,00	62 500,00
15-déc. 200N	5121 45621	Banque Tarneaud Actionnaires - capital souscrit et appelé, non versé	Libération du dernier quart du capital	62 500,00	62 500,00
15-déc. 200N	1012 1013	Capital souscrit - appelé, non versé Capital souscrit - appelé, versé	Constatation du capital appelé et versé	62 500,00	62 500,00
15-déc. 200N	1013 101	Capital souscrit - appelé, versé Capital	Constatation du capital intégralement libéré	250 000,00	250 000,00
Totaux				1 252 500,00	1 252 500,00

• **Travail 2 :**

Bilan d'ouverture simplifié de la S.A. MAG au 5 août 200N			
ACTIF		PASSIF	
Postes	Net	Postes	Montants
Capital appelé, non versé	125 000,00	Capitaux propres :	
Actif immobilisé :		Capital	250 000,00
Frais de constitution	2 500,00	dont versé : 125 000,00	
Actif circulant :		Dettes :	
Disponibilités	122 500,00		
Total	250 000,00	Total	250 000,00

- **Travail 3 :**

Principales caractéristiques de la Société Anonyme :

- Capital minimum : 37 000 € (225 000 € si appel public à l'épargne).
- Nombre d'associés minimum : 7 (personnes physiques ou personnes morales).
- Evaluation des apports par un commissaire aux comptes.
- La responsabilité des associés est limitée aux apports.
- Organe de gestion : Conseil d'Administration et Président Directeur Général ou Directoire et Conseil de Surveillance.
- Régime fiscal : Impôt sur les Sociétés.